

ANNEXE 2

Modèle de ~~formulaire~~ pour la déclaration en vue ~~d'une~~ publication sur le site internet de chaque commune

Déclaration faite en exécution de l'article 7, § 2, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Arrêté d'exécution du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 octobre 2018 portant exécution de l'article 7 de l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Nom : FRANÇOISE SCHEPMANS.

Bruxelles, le 24 mars 2025

P.C.F. Parlementaires
1000 Bruxelles



CERTIFICAT FISCAL
MODÈLE A

ANNÉE 2024
N° 17

CONCERNE : SCHEPMANS Françoise
[REDACTED]
1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

A RÉMUNERATIONS IMPOSABLES

1. Indemnité parlementaire (brute)	:	0,00
2. Indemnité pour fonctions spécifiques (brute)	:	0,00
3. Véhicule avantage de toute nature	:	0,00
4. Total	:	<hr/> 0,00

B RETENUES SOCIALES

1. Cotisation de pension	:	0,00
2. Cotisation de modération	:	0,00
3. Total	:	<hr/> 0,00

C INDEMNITÉS EXONÉRÉES

1. Indemnité de frais forfaitaire concernant		
le mandat parlementaire	:	15.460,29
la fonction spécifique auprès de l'Assemblée	:	0,00
2. Remboursement forfaitaire frais de déplacements	:	0,00
Récupération des frais de voyage (sans signe moins)	:	0,00
3. Remboursement de la cotisation de mutualité	:	0,00
Récupération des cotisations de mutualité (sans signe moins)	:	0,00

D INDEMNITÉS EXONÉRÉES

1. Avantages de toute nature	:	0,00
2. Autres remboursements de frais (sur base de pièces justificatives)	:	0,00
Récupération (sans signe moins)	:	0,00
Nature :		
3. Autres remboursements de frais déterminés forfaitairement	:	0,00
Récupération (sans signe moins)	:	0,00
Nature :		

Indemnités parlementaires (281.49)- Revenus 2024

28-03-2025

1. Numéro de suite : 116

2.

Expéditeur :
Parl. de la Région de Bruxelles-Capitale
Rue du Lombard 69
1000 BRUXELLES
0967.302.311

Bénéficiaire :
SCHEPMANS FRANCOISE
[REDACTED]
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Type de fiche : Modèle A - pour les membres actifs

1.	Modèle A - pour les membres actifs	
A.	Indemnités imposables	
	1. Indemnité parlementaire (brut)	122.921,30
	2. Indemnité pour fonctions spéciales (brut)	
	3. Avantage en nature véhicule	
	4. Total :	650 122.921,30
B.	Retenues sociales	
	1. Cotisation de pension	10.490,88
	2. Cotisation de modération	
	3. Total :	656 10.490,88
C.	Indemnités exonérés	
	1. Indemnité forfaitaire pour frais exposés concernant	
	- le mandat parlementaire	
	- les fonctions spéciales auprès de l'Assemblée	15.460,29
	2. Remboursement forfaitaire des frais de voyage	
	Récupération des frais de voyage (sans signe moins)	
	3. Remboursement cotisations de mutualité	
	Récupération des cotisations de mutualité (sans signe moins)	
D.	ATN et autres remboursements	
	1. Avantages de toute nature	
	2. Autres remboursements de frais (sur base de pièces justificatives)	
	Récupération (sans signe moins)	
	Nature : null	
	3. Autres remboursements de frais déterminés forfaitairement	
	Récupération (sans signe moins)	
	Nature : null	
2.	Modèle B - pour les anciens membres qui reçoivent une indemnité de sortie	
A.	Montant brut de l'indemnité de sortie	
	Indemnité de sortie :	695
B.	Déductions sociales	
	1. Cotisations de pension	
	2. Contribution de modération	
	3. Total :	697
C.	Frais exonérés	
	Remboursement cotisations de mutualité	
	Récupération des cotisations de mutualité (sans signe moins)	
D.	ATN et autres remboursements	
	1. Avantages de toute nature	
	2. Autres remboursements de frais (sur base de pièces justificatives)	
	Récupération (sans signe moins)	
	Nature : null	
	3. Autres remboursements de frais déterminés forfaitairement	
	Récupération (sans signe moins)	
	Nature : null	

COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN
Rue du Comte de Flandre 20
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Date de l'entrée : 22/05/2001
Date de la sortie : 30/11/2024

N° national : 60061846209
Date de naissance : 1

**DOCUMENT FISCAL INDIVIDUEL
ANNEE 2024**

Ce document n'est pas un document officiel.
Il vous sert à remplir votre déclaration fiscale.

CONFIDENTIEL *0000000001*

Mme Francoise SCHEPMANS
(Code destination : E3)
↓
1080 Molenbeek-Saint-Jean
Belgique

FICHE DE REMUNERATIONS N° 281.10

N° : 1412

		Montant en EUR
2		
Date de la sortie:	30/11/2024	
6		
Rémunérations (autres que visées sous 10, 11a et 12a) :		
a) Rémunérations		61.271,31
TOTAL :	250	61.271,31
23		
Précompte professionnel		
a) calculé sur les revenus reçus de l'employeur		20.756,56
Total	286	20.756,56
24		
Cotisation spéciale pour la sécurité sociale	287	568,04

0000000001



